

**Campagne d'emplois 2021**  
**RECRUTEMENT ENSEIGNANT-CHERCHEUR ASSOCIÉ**

<b>Composante(UFR, Ecole, Institut)</b>			
Nom :		UFR Pharmacie	
Localisation géographique du poste :		27 boulevard Jean Moulin 13005 Marseille	
<b>Identification du poste à pourvoir</b>			
Section(s) CNU :		<b>87</b>	
Date prévisionnelle de prise de fonction :		01/09/2022	
Durée :		<b>3 ans</b>	
N° poste national (tableau campagne emploi 2020) :		<b>MCF 0094</b>	
<b>Professeur-e associé-e</b>		<b>Maître-sse de conférences associé-e</b>	
Temps plein	<input type="checkbox"/>	Temps plein	<input type="checkbox"/>
Mi-temps	<input type="checkbox"/>	Mi-temps	<input checked="" type="checkbox"/>

<b>PROFIL</b>	
Profil court du poste :	
<b>MAST (Maître de Conférences associé) Expert en Pratique et Gestion officinale</b>	
Profil court du poste traduit en anglais :	
<b>MAST (associated lecturer) Expert in the field of Officinal practice and gestion</b>	

<b>Enseignement</b>	
Département d'enseignement :	<b>Département Biologie Pharmaceutique</b>
Nom du directeur / de la directrice du département :	<b>Pr Françoise Dignat-George</b>
Tél :	<b>04.91.83.55.78</b>
e-mail :	<b>francoise.dignat-george@univ-amu.fr</b>
<b>Recherche</b>	
Nom du laboratoire (acronyme) :	<b>C2VN</b>
Code unité (ex. UMR 1234) :	<b>UMR INSERM 1263 INRAE 1260</b>
Nom du directeur / de la directrice de laboratoire :	<b>MC Alessi / F Dignat George</b>
Tél :	<b>0491835600</b>
e-mail :	<b>Francoise.dignat-george@univ-amu.fr</b>

**Contexte (= Argumentaire) :**

La filière Officine de l'UFR de Pharmacie de Marseille offre des enseignements très professionnalisant à partir de la 4<sup>ème</sup> année d'étude (DFASP1) afin de préparer au mieux les étudiants à leur pratique professionnelle future. Cependant le récent rapport d'auto-évaluation de la Faculté montre clairement « **une insuffisance du nombre de MAST et d'intervenants extérieurs** » qui est « **fortement préjudiciable à ce niveau de professionnalisation** » de cette formation. Des enseignements réalisés par des enseignants contractuels exerçant au quotidien en officine est donc une nécessité pour compléter les enseignements théoriques réalisés par des enseignants-chercheurs, et renforcer les liens avec les objectifs pédagogiques de la pratique officinale et des stages en officine.

L'enseignant recruté sur ce profil devra réaliser des enseignements de professionnalisation pour les étudiants s'orientant vers la filière Officine (DFASP1, DFASP2 et 6<sup>ème</sup> A) mais aussi adapter les enseignements aux évolutions du métier de pharmacien d'officine, aux différentes réformes du cursus officinal en cours et aux nouvelles missions qui lui sont confiées par les pouvoirs publics.

Enfin, il est également déterminant de renforcer les relations de notre faculté avec les équipes officinales de ville dont l'implication dans la formation des étudiants en pharmacie est incontournable et en pleine expansion, avec la mise en place, dès l'année prochaine, de la réforme professionnalisante du DES de 6<sup>ème</sup> année officine. Les missions grandissantes des équipes officinales et ses nombreuses évolutions requièrent une intensification et une permanence des connexions de notre faculté avec cette branche professionnelle. Cela nécessite l'intégration de professionnels de terrain qui permettra d'adapter la formation universitaire aux évolutions des pratiques professionnelles, d'améliorer la gestion et le suivi des stages, mais également d'intensifier et **d'améliorer la lisibilité et l'accessibilité de l'offre de formation continue** des équipes officinales en lien avec leur pratique professionnelle.

## **Profil détaillé**

### **Compétences particulières requises :**

- Diplôme d'Etat de docteur en pharmacie
- Titulaire d'une pharmacie de ville
- Plusieurs années de pratique officinale, dont une en cours, avec des compétences en orthopédie
- Expérience en management d'une équipe officinale
- Bonne connaissance des différents professionnels de l'officine (pharmacien, préparateurs et étudiants)
- Démarche active en qualité à l'officine
- Expérience pédagogique universitaire dans le domaine officinal
- Expérience pédagogique dans la mise en situation professionnelle à l'officine (pharmacie expérimentale)

### **Missions :**

Compte tenu de l'importance des besoins en enseignement dans la filière officine, l'enseignant recruté fera la quasi-totalité de son volume horaire en pédagogie (96 HETD).

#### **1. Missions d'enseignement :**

##### **1.1. Organisation et réalisation des enseignements suivants :**

- Analyse critique des prescriptions sur toutes les grandes pathologies et dispensation des conseils appropriés et individualisés avec ou sans prescription.
- Gestion des interventions pharmaceutiques en relation avec les prescripteurs et dans l'intérêt des patients avec analyse du rapport bénéfice-risque.
- Développement des mises en situation, de méthodes pédagogiques innovantes pour les étudiants, grâce aux nombreux outils disponibles à la faculté : pharmacie expérimentale, chambre du patient, salle puzzle.
- Développement des enseignements en rapport avec les nouvelles missions du pharmacien d'officine dans le cadre de la loi HPST et de la convention de 2012.
- Mise en place d'une démarche qualité à l'officine.
- Participation à la formation continue des maîtres de stage.
- Participation aux enseignements du DES de 6<sup>ème</sup> année officine.

Dans le cadre des études de Pharmacie, les enseignements de professionnalisation se dérouleront du DFASP1 à la 6<sup>ème</sup> année filière Officine.

DFASP1 – 4<sup>ème</sup> année de pharmacie :

- \* UE42 - OFF01 Conseil à l'officine 1
- \* UE42 - OFF02 Conseil à l'officine 2

DFASP2 – 5<sup>ème</sup> année de pharmacie :

- \* UE51-OFF01 - Prise en charge des pathologies chroniques à l'officine
- \* UE52-OFF01 - Prise en charge des pathologies aiguës à l'officine

6<sup>ème</sup> année de pharmacie :

- \* Formation Socle initiale du DES officine

### **1.2. Formation continue des pharmaciens et des préparateurs en pharmacie :**

L'enseignant recruté devra assurer des enseignements professionnalisant dans la formation continue existante suivante :

- \* DESU - Petit appareillage en orthopédie – appareillages sur mesure

L'enseignant recruté devra également mettre en place et organiser des modules de formation continue courte à destination des préparateurs en pharmacie et des pharmaciens d'officine, en format présentiel et/ou dématérialisé sur les thèmes suivants :

- \* Le matériel orthopédique à l'officine
- \* La démarche qualité à l'officine

Enfin, dans le cadre de la formation continue des maîtres de stage en officine, l'enseignant recruté interviendra dans le programme DPC « La maîtrise de stage à l'officine – Encadrements et évolutions ». Il participera également à création et à la réalisation d'autres formations courtes qui seront exigées pour l'agrément des maîtres de stage lors de la mise en place de la réforme du DES du 6<sup>ème</sup> année officine en septembre 2022.

## **2. Activités de recherche et autres missions :**

### **2.1. Activités de recherche**

L'activité de recherche de l'enseignant recruté portera principalement sur :

- L'impact des nouveaux outils pédagogiques sur la pratique professionnelle dans la formation par compétence des étudiants en pharmacie d'officine.
- L'étude des conséquences de la mise en application à l'officine des nouvelles missions du pharmacien sur l'activité officinale ainsi que sur la qualité de la prise en charge des patients.

Ce travail de recherche sera réalisé en collaboration avec les enseignants chercheurs impliqués dans la formation des étudiants de la filière officine. L'enseignant recruté devra participer à l'amélioration de la gestion et du suivi de l'ensemble des stages en officine du cursus de pharmacie.

## 2.2. Activités de pratique professionnelles (stages) en officine

L'enseignant recruté devra participer à l'amélioration de la gestion et du suivi de l'ensemble des stages en officine du cursus de pharmacie. En tant que pharmacien titulaire, il sera notamment chargé de renforcer, d'améliorer et d'intensifier les relations et les échanges entre l'UFR de pharmacie et les pharmaciens titulaires maîtres de stages et les conseillers de stage de la région. Il devra participer à l'actualisation et l'optimisation de conditions d'agrément des lieux de stages par l'intensification de la formation continue des maîtres de stage.

L'enseignant recruté sera en relation avec les instances professionnelles (CROP, CPCMS) et les responsables de la filière officine et des stages de l'UFR de pharmacie afin d'être un acteur incontournable dans la mise en place de la réforme du DES officine. Il participera également activement à la validation des agréments des maîtres de stage et à la poursuite et au renforcement de leur formation continue.

## 2.3. Encadrement de thèses d'exercice en rapport avec l'exercice officinal

L'enseignant recruté assurera la direction de thèses d'exercice d'étudiants en filière officine dont les sujets seront en lien avec l'exercice officinal

## 2.4. Innovation pédagogique

L'enseignant recruté devra apporter son expertise pour l'élaboration de support et de nouveaux outils pédagogiques adaptés à la **formation en distanciel (e-learning)** des étudiants en pharmacie, mais également des préparateurs en pharmacie et des pharmaciens de ville afin d'améliorer la lisibilité et l'accessibilité de l'offre de formation continue des équipes officinales.

Date	Signature du directeur/de la directrice de composante
le 15/09/2021	<p style="text-align: center;"><b>LE DOYEN</b> <b>F. DIGNAT-GEORGE</b></p>  